



UNION EUROPÉENNE  
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage  
en Bretagne



Avec le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural,  
l'Europe investit dans les territoires ruraux



## Opération Natura 2000 « Marais de Vilaine »

◊ ◊ ◊

### Comité de Pilotage restreint aux élus du site des marais de Redon et de Vilaine

Séance du 2 octobre 2020 à Rieux (56)

---

2020-1-1 : Election du Président, désignation de l'opérateur Natura 2000 et membres du Bureau

---

#### *Relevé de décisions*

##### Étaient présents :

##### Les services de l'Etat

RANCHERE Jacques, Sous-Préfet de Redon  
GUÈRE Laëtitia & JIGOREL Sébastien, DDTM d'Ille-et-Vilaine

##### Les représentants des collectivités locales

BOSSEKEY Françoise, Maire de Sainte-Marie  
CLAVIER Régis, Adjoint au Maire de Massérac  
COLLEAUX Jean-Yves, Maire de Langon  
CRUBLET Joël, Maire de Bains-sur-Oust  
DAVID Guy, Adjoint au Maire de Nivillac, Vice-Président d'Arc Sud Bretagne  
DU PLESSIS Huber, Maire d'Avessac  
FEUILLAS Jean-Luc, Conseiller délégué de Saint-Nicolas de Redon  
GAUDICHON Jean-Michel, Maire de Sainte-Anne sur Vilaine, délégué de Bretagne Porte Loire Communauté  
GERAUD Patrick, Maire de Saint-Dolay  
GUIHARD Albert, Maire de Saint-Nicolas de Redon  
GUILLAUME Jean-Luc, Adjoint au Maire de Redon  
HEDAN Yves, Conseiller délégué de Sainte-Marie  
JOUNEAU Lionel, Maire de Saint-Perreux  
JOYEUX Rozenn, Conseillère municipale de Renac  
LE BERRE Frédéric, Adjoint au Maire de Saint-Jean La Poterie  
LE STUNFF Didier, Adjoint au Maire de Bains-sur-Oust  
LEGENDRE Jacques, Adjoint au Maire de Guémené Penfao, Elu au Syndicat Chère Don Isac  
LEMEE Christian, Maire de Théhillac, Elu au Syndicat Chère Don Isac  
MARY Jean-François, Maire d'Allaire, Président de Redon Agglomération, Président de l'EPTB Vilaine

MEZIERE Aurélie, Maire de Plessé  
MORISOT Yohann, Maire de La Chapelle de Brain  
POULAIN Thierry, Maire de Rieux, Vice-Président de Redon Agglomération  
RICORDEL Jérôme, Maire de Frégréac  
ROBERT Joël, Adjoint au Maire de Renac  
ROUXEL Julien, Adjoint au Maire de Rieux  
SANCHEZ Fabrice, Maire de Massérac  
SIBETH Jean-Yves, Conseiller délégué de Saint-Nicolas de Redon

**Les représentants de l'EPTB Vilaine**

LE NORMAND Anne, Coordinatrice Natura 2000, Chargée de Mission Zones Humides Natura 2000 Marais  
MARTINS Myriam, Assistante du Pôle Milieux Aquatiques et Biodiversité  
WOIMANT Stéphanie, Responsable du Pôle Milieux Aquatiques et Biodiversité

**Étaient excusés :**

CHAUVIN Bernard, Maire de Caden  
DE BARMON Régis, Adjoint au Maire de Fégréac  
DREAN Jean-Yves, Maire de La Gacilly  
GENOUEL Fabrice, Adjoint au Maire de La Gacilly, maire délégué de Glénac  
JEGOU Philippe, Maire de Peillac  
RYO Bernard, Maire de Beganne  
TRIBALLIER Joël, Questembert Communauté

\*

\* \* \*

Après l'accueil par M. Thierry POULAIN, Maire de Rieux, M. Jacques RANCHERE, Sous-Préfet de Redon rappelle l'objectif de cette réunion du collège des élus : sous réserve que le quorum soit atteint, il s'agit d'élire un nouveau Président du Comité de Pilotage et de désigner une structure animatrice du site Natura 2000 Marais de Vilaine.

Jean-François MARY, président de l'ETB Vilaine, souligne que depuis 2004, l'EPTB Vilaine est opérateur local pour la mise en place puis l'animation du dispositif local Natura 2000, ce qui témoigne d'une bonne confiance des services de l'Etat. La capacité de réunir, en moyenne 3 Copil par an, alors que sur d'autres territoires, il n'y a qu'un comité de pilotage par an, voire un tous les trois ans, témoigne d'une forte sensibilité des élus au patrimoine naturel, mais également d'une certaine capacité à fédérer de l'opérateur et d'impliquer sur le terrain une multitude de parties prenantes. L'idée de label de Parc naturel régional qui a émergée il y a quelques années lors de Copil Natura 2000 mérite éventuellement d'être étudié, pour évoluer vers une autre démarche qualifiante pour le territoire.

**Présentation du dispositif Natura 2000 en France**

Des représentants de la DDTM d'Ille et Vilaine, Sébastien JIGOREL et Laëtitia GUERE, exposent le cadre du dispositif en Europe et sa déclinaison en France. Le diaporama présenté en séance est joint à ce relevé de décisions.

**Présentation du site Natura 2000 Marais de Vilaine**

La chargée de mission Natura 2000 de l'EPTB Vilaine expose brièvement le contexte local en précisant les espèces et les milieux qui ont permis aux Marais de Vilaine d'intégrer le réseau de sites européens « Natura 2000 ». Parmi les espèces, sont relevées : la loutre d'Europe, 5 espèces de chauves-souris, 2 sortes de libellules (l'agrion de mercure, la cordulie à corps fin), des poissons migrateurs (saumon atlantique,

lamproie marine, grande aloise et aloise feinte), de petits poissons des rivières courantes : le chabot et lamproie de planer et des insectes consommateurs de bois : grand capricorne et pique-prune. Parmi les milieux « naturels » (ou habitats), sont cités les prairies « semi-naturelles » (dites « subhalophiles » qui témoignent des traces du passé estuaire avec la présence de sel dans le sol), des prairies de formations végétales hautes, des tourbières et landes humides, des boisements alluviaux à saules blancs et aulnes.

Des cartes du contexte et du périmètre Natura 2000 (dont la surface par commune) sont présentées et jointes à ce relevé.

La protection des espaces « de nature » sur le territoire (prairies naturelles, bocage, boisements, arbres isolées, landes, abords de cours d'eau...) est essentielle à la protection des espèces d'intérêt européen, car ils peuvent être utiles pour leur déplacement, leur source de nourriture, leur repos, leur abri en période de reproduction... Une des spécificités du site est la prise en considération d'espèces protégées au niveau national et d'espèces à enjeu régional de Bretagne et des Pays de Loire pour déterminer les responsabilités du territoire des marais de Vilaine pour la biodiversité.

La présence prédominante de prairies « naturelles » confère aux marais de Vilaine, un enjeu agricole très fort conditionné par des aides PAC (Mesures agro-environnementales spécifiques à la gestion des prairies) et par l'accessibilité aux parcelles et la capacité de ressuyage des marais dès le printemps (retrait de l'eau en surface).

Les sujets les plus présentés et débattus en comité de pilotage depuis 2008 sont exposés et représentent plutôt bien les enjeux du site : le bon fonctionnement hydrologique des marais pour le maintien des prairies (travaux de curage en marais) associé à des travaux de renaturation des cours d'eau sur le territoire, le montage de programmes d'aides MAE spécifiques aux marais, la nécessité de l'implication des acteurs locaux, des associations et des collectivités pour favoriser l'expression de la diversité écologique sur le territoire (présentation d'initiatives locales, animations, accompagnements techniques par l'EPTB...), le besoin de mieux connaître les espèces qui fréquentent le territoire, la mobilisation de moyen financiers hors cadre « Natura 2000 » pour atteindre les objectifs communs...

### **Présidence et animation du Comité de Pilotage**

Une fois les conditions de quorum vérifiées avec 26 voix (pour 47 structures concernées : communes, EPCI, structures de bassin-versant), M. le Sous-préfet procède aux désignations.

Fabrice SANCHEZ, Maire de Massérac, Vice-président de Redon Agglomération délégué aux milieux naturels, à l'eau potable et à l'assainissement, et Vice-président d'Atlantic'Eau, est le seul élu à se porter candidat à la présidence du Comité de Pilotage. Il rend un hommage particulier à Jean-Louis FOUGERE, ancien maire de Saint Nicolas de Redon qui a porté la réalisation du document d'objectifs (plan de gestion) de 2005 à 2008. Il a su écouter les élus locaux et les impliquer dans la démarche locale Natura 2000. Les 2 présidents suivants ont su également conserver la dynamique locale et ont fait évoluer la démarche : Patrick LE VILLOUX pendant 6 ans, ancien maire de Rieux puis Jean-Marc CARREAU pendant 6 ans, ancien adjoint à la mairie de Bains sur Oust.

Monsieur SANCHEZ s'engage à poursuivre le portage de la démarche Natura 2000 dans la continuité des précédents présidents de cette assemblée : une gestion collective avec le respect des acteurs du territoire et des utilisateurs du marais, dans un fonctionnement qui favorise le maximum de consensus possible avec des actions concrètes pour la protection et le développement de la biodiversité. Les idées exprimées lors du dernier comité de pilotage (décembre 2019) seront reprises comme les projets pour valoriser le territoire : label Ramsar et Territoire Engagé pour la Nature et pourquoi pas l'étude de label Parc Naturel Régional. Il assumera un rôle de coordinateur et de facilitateur en faveur de la biodiversité des marais.

A l'unanimité (une abstention : M. SANCHEZ), M. SANCHEZ est élu président du Comité de pilotage du site Natura 2000 « Marais de Vilaine » pour les trois prochaines années.

L'EPTB Vilaine se porte candidat pour continuer son rôle de structure animatrice du site Natura 2000. Aucune autre structure ne se porte candidate.

L'EPTB Vilaine est réélu à l'unanimité structure animatrice du site Natura 2000 « Marais de Vilaine » pour les trois prochaines années.

La qualité du travail effectué par Anne LE NORMAND, chargée de mission Natura 2000 et les relations de confiance qu'elle entretient tant auprès des élus locaux que des partenaires techniques et autres parties prenantes, sont soulignées par le Président de l'EPTB Vilaine.

#### Composition d'un Bureau du Comité de Pilotage

A l'issue des désignations par M. RANCHERE, le Président du Comité de Pilotage fait savoir qu'il ne veut pas être seul à porter la responsabilité politique locale de la démarche Natura 2000.

Il propose de renouveler le principe d'un Bureau initié en 2008 par l'ancien Président Patrick LE VILLOUX : une instance de débats et de propositions qui travaille en amont des réunions du Comité de Pilotage. Il étudie différents sujets avec l'EPTB Vilaine pour une déclinaison cohérente au territoire, des dispositifs nationaux. Ce bureau est animé par l'opérateur Natura 2000.

Le Président fait référence à l'envoi d'un courriel à tous les élus locaux concernés par le site Natura 2000. Il y propose différents membres pour ce Bureau, permettant de représenter la diversité des collectivités locales (EPCI, syndicats de bassin-versant). Le Président souhaite que les élus motivés pour en faire partie, le fassent savoir. Après échanges avec les élus présents et d'autres qui ont fait connaître leur motivation par mail, le nouveau Bureau est constitué des élus suivants :

Dép	COMMUNES	Prénom	Nom	FONCTION	EPCI auxquelles les communes sont rattachées				Opérateurs BV concernés		
					Arc Sud Bretagne	Redon Agglomération	Del'Oust à Brœucéline Commune	BretPorteLoireCom	UGVA	SMGBO	SCDI
35	BAINS SUR OUST	Joël	CRUBLET	Conseiller municipal		X			X	X	
	LA CHAPELLE DE BRAIN	Johann	MORISOT	Maire		X			X		
	LANGON	Jean-Yves	COLLEAUX	Maire		X			X		
	REDON	Jean-Luc	GUILLAUME	Conseiller municipal		X			X	X	
44	STE ANNE SUR VILAINE	Jean-Michel	GAUDICHON	Maire				X	X		
	FEGREAC	Régis	DEBARMON	Adjoint Maire		X			X		X
	MASSERAC	Fabrice	SANCHEZ	Maire		X			X		X
	MASSERAC	Régis	CLAVIER*	Adjoint Maire		X			X		X
56	PLESSE	Aurélie	MEZIERE	Maire		X			X		X
	SAINT DOLAY	Patrick	GERAUD	Maire	X				X		
	THEHILLAC	Christian	LEMEE*	Maire		X			X		X
	GLENAC	Fabrice	GENOUEL*	Adjoint au Maire de La Gadilly			X			X	

\*Ancien membre du Bureau du Capil

Le prochain comité de pilotage sera l'occasion d'installer ce nouveau Bureau avec la désignation de Vice-président-es.

A Rieux, le 14/10/2020

Le Sous-Prefet de Redon

Jacques RANCHERE

Le Président du Comité de Pilotage Natura 2000  
« Marais de Vilaine »

Fabrice SANCHEZ